



Accords dits de substitution : Face au flou et à la dégradation de nos conditions de travail, maintenons la pression !

Cela fait bientôt un mois que les accords dits « de substitution » ont été signés par la CFE-CGC, la CFDT et la CFTC. Les premiers effets commencent à se faire sentir, avec par exemple de nouveaux plannings sur la RET SFR à Toulouse (semaines de 4 jours à 8h45 par jour, pause repas à 15h ou 16h), tandis que sur de nombreux sujets, les informations sont pour le moins floues...

Ces accords dégradent nos conditions de travail et de vie (planning, modulation,...), n'offrent guère de perspectives ni d'amélioration de salaire aux salariés embauchés depuis janvier 2009, dont aucun n'aura l'ancienneté suffisante pour toucher les 33% de 13^{ème} mois en décembre 2010, et, au mieux, la stagnation pour les plus anciens.

La direction joue avec les dates et s'octroie une rétroactivité sur les arrêts maladie au 1^{er} janvier au détriment des salariés bien sur. Elle ose sortir des affiches d'une propagande puérile : « Des accords pour être plus fort ». Comprendre « Des accords pour économiser plus » Parce que TP économise encore plus de masse salariale avec eux.

C'est ça, l'engagement de l'excellence : des profits au top, des salariés au plus bas... Mais relevons la tête et ne baissons pas les bras !

Car si la direction tente de mettre fin aux grèves, c'est bien que le mouvement a commencé à faire bouger les choses ! A tout moment, des négociations peuvent s'ouvrir, même si la direction de Teleperformance cherche à se boucher les oreilles face à l'ampleur des luttes.

Nous continuerons à nous battre, et pour cela, il faut que les salariés soient mobilisés et mettent la pression. Les nombreux leviers possibles (les CE et CHSCT, qui auraient du être consultés en cas de modification des conditions de travail, les recours sont actuellement à l'étude, la pétition nationale, etc....) auront d'autant plus d'effet que les salariés s'impliqueront.

Nous appelons les salariés à poursuivre la mobilisation pour la satisfaction des revendications :

- Un vrai 13^{ème} mois sans condition, notamment de présentéisme.
- Des augmentations de salaire.
- Pas de condition d'ancienneté pour le 13^{ème}, la carence, la subrogation et les titres restaurant, pas de carence en cas de maladie.
- Des horaires et plannings qui respectent la santé et la vie personnelle, notamment 35h hebdomadaires sans modulation.
- L'amélioration des conditions de travail.
- La conservation de nos avantages individuels acquis.
- La réouverture des négociations annuelles obligatoires – NAO – qui n'ont pas eu lieu depuis la fusion, soit deux ans minimum.